

L'accessibilité pour le Web, mise en pratique des référentiels

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de formation : Formation continue

Éligible au CPF : Non

Domaine : Développement

Action collective : Non

Filière : Transformation digitale

Rubrique : Digital Marketing

Code de formation : W-ACC

€ Tarifs

Prix public : 1 150 €

Tarif & financement :

Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :

Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.

Le dispositif FNE-Formation.

L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.

France Travail: sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

CPF -MonCompteFormation

Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

PRÉSENTATION

Objectifs & compétences

Maîtriser les enjeux de la mise en conformité de son site (bénéfices ergonomiques, implications techniques, éditoriales et budgétaires...) Anticiper et planifier la migration vers l'accessibilité du site Acquérir une vision d'ensemble de la conception HTML de sites Web accessibles Se forger un savoir-faire en conception de pages HTML et feuille de styles accessibles Comprendre les obligations légales du concepteur de site en termes d'accessibilité

Public visé

Tous profils impliqués dans la responsabilité, l'animation ou le développement de sites accessibles.

Pré-requis

Maniement de l'outil informatique. Connaissance de base de l'environnement Internet. Maîtrise du langage HTML et des CSS ainsi que du langage JavaScript.

📍 Lieux & Horaires

Durée : 14 heures

Délai d'accès :

Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation

PROGRAMME

Module 1 : POURQUOI CONCEVOIR DES SITES ACCESSIBLES À TOUS ?

- Internet, média incontournable.
- L'accessibilité numérique : une obligation légale en France.
- Le cadre légal européen.
- Montée en puissance de l'accessibilité du Web.

Module 2 : ACCESSIBILITÉ WEB : REPÈRES DU CONCEPTEUR

- La chaîne de production Web.
 - Sites accessibles et sites standards : comprendre les différences.
 - Navigateurs brailles, vocaux, graphiques, quelle différence ?
- Travaux pratiques :** utiliser les navigateurs dédiés aux personnes handicapées.

Module 3 : QUEL RÉFÉRENTIEL D'ACCESSIBILITÉ CHOISIR ?

- Pourquoi un référentiel ?
- Les référentiels d'accessibilité.
- Les critères de choix.

Travaux pratiques : l'accessibilité sur le Web (W3C, WCAG, RGAA, Accessiweb, HandiCaPZero).

Module 4 : DÉFINIR LA CHARTE D'ACCESSIBILITÉ

- Choisir le niveau d'accessibilité.
- Quel impact sur le développement HTML ?
- Typologie de site : identification des critères.
- Garantir la pérennité du niveau d'accessibilité.

Travaux pratiques : projet fictif de refonte d'un site Internet (définition des critères).

Module 5 : DÉFINIR LA STRUCTURE DES PAGES

- Définir le format de page (poids, volume).
- Choix d'une technique de construction (tableaux ou calques).

📅 Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

- Métadonnées, titre de page et langue du document.
- Éléments constitutifs d'une page.
- Hiérarchiser le contenu.

Travaux pratiques : mettre à niveau une structure de page non accessible.

Module 6 : OUTILS DE NAVIGATION

- Menus, barre de progression et outils transversaux.
- Aide à la navigation (raccourcis clavier, ancres invisibles).
- Le plan du site.
- Le moteur de recherche, les pages de résultats

Module 7 : RÈGLES DE MISE EN FORME

- Principes généraux (arrière plan, marges...).
- Mise en forme du texte.

Travaux pratiques : appliquer les règles de mise en forme accessibles sur une page HTML et la feuille de styles associée.

Module 8 : COMPOSANTS GRAPHIQUES

- Règle générale.
- Images de mise en forme.
- Puces graphiques, images illustratives, textuelles, cliquables.

Module 9 : LIENS HYPERTEXTES

- Liens internes et liens externes.
- Liens de téléchargement.
- Groupes de liens.
- SCRIPTS
- Règles de conception.

Exemples : popup, redirection automatique.

Module 10 : CONCEPTION HTML AVANCÉE

- Tableaux de données.
- Formulaires.
- Objets multimédia.
- Cadres.
- Acronymes, abréviations.

Travaux pratiques : construire un tableau de données, un formulaire, insérer une animation flash.

L'accessibilité numérique est une obligation publique depuis le vote de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, en date du 15 juin 2004.

MODALITÉS

Modalités

Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'inscription complet

Méthode

Fin de formation : entretien individuel.

Satisfaction des participants : questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

Assiduité : certificat de réalisation.

Validations des acquis : grille d'évaluation des acquis établie par le formateur en fin de formation.